

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA DEUXIEME CONFERENCE MARITIME

Intervention du Premier ministre

Lomé, le 9 juillet 2015

Permettez-moi avant toute chose, de souhaiter à vous toutes et à vous tous, ici présents, une chaleureuse et cordiale bienvenue à cette importante réunion qui marque, par votre présence massive, tout l'engagement de notre pays autour de la question de la sûreté maritime.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

La conférence de ce jour, la deuxième du genre après celle tenue en décembre 2014, est instituée par le décret portant création de l'Organisme National chargé de l'Action de l'Etat en mer (l'ONAEM). Elle constitue une étape indispensable dans le processus de mise en œuvre des réformes en cours dans le secteur maritime. C'est donc une opportunité offerte pour vous permettre d'évaluer le niveau de mise en œuvre des orientations du Haut Conseil pour la Mer (HCM) dont la première réunion, sous la présidence effective du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, remonte au 18 septembre 2014.

Il n'est pas superflu de souligner que la présente rencontre se tient en prélude à la réunion annuelle du Haut Conseil pour la Mer, qui aura lieu avant la fin de cette année 2015. Il s'agit donc, Mesdames et Messieurs, d'examiner, en tant qu'experts, les problématiques du secteur en lien avec la sûreté et la sécurité maritime dans les régions océaniques du continent, dans la perspective de la prochaine Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique.

Les échanges au cours des présentes assises vous permettront, à coup sûr, d'identifier des stratégies susceptibles de mieux lutter contre les activités illicites qui menacent dangereusement la sûreté maritime du Golfe de Guinée. Cet exercice vous permettra aussi de vous outiller davantage en vue de peser lourd dans les discussions fructueuses à venir lors du sommet de Lomé.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

La conférence maritime est une instance qui réunit les administrations de notre pays,

impliquées dans l'Action de l'Etat en mer, pour une meilleure coordination des réflexions stratégiques ainsi que de leur mise en œuvre. C'est un cadre idéal de partage d'informations sur l'actualité dans le secteur maritime. La première édition de la conférence maritime a permis de poser les bases de cette stratégie par une répartition des tâches et une prise en main des missions dévolues à chaque administration civile et militaire, impliquée dans la mise en œuvre de la réforme.

Celle qui s'ouvre aujourd'hui conduira aux deux événements majeurs, cités plus haut, et dont l'un constitue, pour le Togo, un défi à relever non seulement parce qu'il en est l'hôte du prochain Sommet, mais aussi parce que la problématique de la sécurité qui est retenue comme sujet principal préoccupe notre pays, notre continent et le monde tout entier.

Dans ce contexte, il est important pour le Togo de ne jamais se lasser, mais de se mettre à jour, de façon quotidienne, avant cette échéance capitale du 2 au 7 novembre 2015, date du Sommet de Lomé. En réalité, il s'agit pour nous :

- premièrement, de disposer d'outils de planification nécessaires à une meilleure sécurisation des activités maritimes et de nos infrastructures portuaires ;
- deuxièmement, d'accélérer le processus de ratification des conventions internationales pertinentes relatives au secteur maritime ;
- et, troisièmement, de trouver le meilleur moyen susceptible de valoriser et de pérenniser les acquis du Sommet.

Eu égard aux risques croissants pour la paix, la stabilité et le développement durable, associés aux menaces et aux vulnérabilités auxquelles se trouve confronté le domaine maritime africain, à savoir la pêche illégale non déclarée et non réglementée (connue sous l'acronyme de la pêche INN), le déversement de toutes sortes de polluants marins, le trafic illicite d'armes et de drogue en mer avec des répercussions sur terre, la traite des êtres humains, la piraterie et les attaques à main armée en mer, etc., il s'avère nécessaire pour notre continent de disposer d'un document unique contraignant ou non contraignant, qui uniformise le comportement des Etats africains face à ces menaces.

Mesdames et messieurs les membres du Gouvernement,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques années, le sujet de la sûreté et de la sécurité maritime a intégré, malheureusement, la problématique globale de la paix et de la sécurité tant régionale qu'internationale et constitue, de ce fait, un facteur déterminant pour assurer et promouvoir le progrès économique et social des peuples.

Force est donc de constater que, outre la perte de chiffre d'affaires liée à l'insécurité que connaît le transit des marchandises par voie maritime, le trafic illégal pratiqué au niveau maritime africain alimente la violence, l'insécurité et la corruption et assure le financement des achats d'armes. Tout ceci compromet, vous conviendrez avec moi,

l'épanouissement des jeunes et déstabilise la vie communautaire.

C'est pourquoi le grand rendez-vous du mois de novembre est une chance pour l'Afrique de pouvoir se pencher sérieusement sur des solutions communes à apporter à ces fléaux et de mieux s'organiser sur le plan opérationnel.

Les orientations pertinentes de la réunion du Haut Conseil pour la Mer, prouvent à suffisance la détermination de l'Etat togolais à contribuer à cette lutte. A ce stade précis, nous nous souvenons que le Président de la République, lors de la réunion de ce Haut Conseil, a réitéré son appel à tous les acteurs du monde maritime Togolais à adhérer à la même vision, à la nouvelle organisation qui est un instrument de stabilité, de développement du secteur et de lutte contre les actes illégaux en mer.

Je renouvelle ici, à l'occasion de cette deuxième conférence maritime, cet appel du Président FAURE et vous félicite, encore une fois, pour votre engagement à œuvrer pour la réussite de cette vision.

Permettez-moi de réitérer en son nom, au mien propre et au nom du Gouvernement, toute ma reconnaissance aux partenaires techniques et financiers du Togo, aux pays amis, en particulier la France, les Etats Unis et la Chine, pour leur soutien continu dans la résolution des problèmes sécuritaires qui minent la région ouest-africaine en général et, plus particulièrement, leurs soutiens et accompagnements dans la sécurisation des côtes togolaises et celles du Golfe de Guinée.

Quand à vous, mesdames et messieurs chers participants, je ne doute pas un seul instant de votre détermination à apporter toute votre expertise pour que les objectifs des présentes assises soient pleinement atteints.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux de la deuxième conférence maritime.